

## L'éducation « la pratique ».

**Ghislaine BIARD**

**IDE – CHB, Hôpital Paul Brousse**

L'intervention du Dr ANTONINI met en évidence l'importance du traitement immunosuppresseur pour la transplantation, gestions de ses effets indésirables, leurs surveillances. La compliance au traitement est donc un enjeu majeur. Voici quelques chiffres fournis par l'OMS et le service de Pharmacie et Pharmacologie de l'hôpital Paul Brousse plus précisément le Dr Bonhomme-Faivre. La non-observance peut être responsable de 10% des décès et de 30% des retransplantations pour rejet chronique. On observe aussi un risque majoré de perte du greffon de plus de 43% et d'une probabilité de rejet de greffe qui est multiplié de 3 à 7 fois.

Selon OMS la non-observance des traitements concernerait 50% des patients dans le monde, atteints d'une maladie chronique. Le taux moyen de non-observance est de 24,8%.

Un travail initiatique a été élaboré par le Dr Stéphanie LUKAT lors de sa thèse en pharmacie sur l'éducation thérapeutique. Elle nous proposa d'évaluer ce dossier auprès d'une dizaine de patients en accord avec ses derniers et nos hépatologues ; le bilan est apparu positif. Notre approche a été d'approfondir ce dossier thérapeutique proposé et de l'élargir à d'autres besoins.

De là, nous avons pensé mettre en place un **Programme Personnalisé De Soins En Transplantation au CHB**. Ce programme ne concernerait que les patients susceptibles d'être candidats à une greffe (i. pour une meilleur connaissance de leur maladie, (ii) pour mieux s'adapter à certaines situations, (iii) pour une meilleur surveillance, (iv) sans avoir toujours à en référer au monde médical, (v) pour renforcer un sentiment de liberté, d'efficacité personnelle, d'autonomie et ainsi (v) jouer un rôle actif.

C'est ainsi que nous aimerions proposer un outil que chaque patient pourrait s'approprier selon ses besoins tout au long de son parcours de soins. Un outil pluridisciplinaire qui puisse répondre à beaucoup de ses questionnements, modulable au fil du temps et ré-évaluable. Le patient est libre de s'en servir à n'importe quel moment de son parcours. Ce dossier ne doit pas être une obligation mais une aide.

Pour l'instant, il ne sera qu'un support écrit mais nous aimerions dans l'avenir organiser des ateliers (diététiques, mise en situation : appel de greffe, traitement oublié...).